Image not found or type unknown

abus de pouvoir de la police

Par **texstef**, le **29/09/2011** à **01:00**

bonjour je me suis fait interpeller aujourdhui pour la troisieme fois pour des fait que je n'es pas commis a chaque fois j'ai démentie en apportant des alibis solides sauf qu' aujourdhui je repart avec une convocation pour outrage alors qu'a la base j 'etais interpeller pour vol a main armée ironie du sort j'etait au pole emploi avec un conseiller a l'heure du vol a main armée.Cela fait trois fois qu'on vien m'interpeller avec de gros moyens alors que je n'es aucune menssion de vol a main armée sur mon casier judicière je repart aujourdhui avec une convoquation au tribunal j'éprouve le sentiment d'une total injustice.D'innocent je suis passer coupable sans n'avoir rien demander.Est ce possible de porter réclamation .Si quelq'un peut m'aider svp

Par **Domil**, le **29/09/2011** à **01:09**

Prenez un avocat c'est la seule possibilité

Par **texstef**, le **29/09/2011** à **01:11**

penser vous que c'est une injustice

Par **Domil**, le **29/09/2011** à **01:13**

Sans connaitre les tenants et aboutissants, impossible de le dire, donc un avocat va pouvoir avoir les pièces et vous en dire plus

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés